

## **Evaluation du projet « Vers un partenariat entre communautés migrantes et institutions » de l'Association *Appartenances*<sup>1</sup>**

Sandro Cattacin, Joëlle Moret

Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (SFM)

Durée du contrat : du 2.09.02 au 13.12.02

### **Abstract**

Dans cette évaluation d'experts, nous avons analysé le projet « Vers un partenariat entre communautés migrantes et institutions » de l'Association *Appartenances*. Le projet vise la sensibilisation d'institutions de la santé aux besoins de la population migrante et propose une méthode d'intervention originale dans le domaine de la santé des migrants, basée sur *l'empowerment* des institutions et la formation de promoteurs/-trices et de multiplicateurs/-trices. Un réseau de transfert de ces savoirs vers d'autres institutions est souhaitable.

### **Mots clés**

Promotion de la santé, migration, institutions, approche communautaire, *empowerment*, formation de promoteurs/-trices et de multiplicateurs/-trices.

## **1. Introduction**

Le projet « Vers un partenariat entre communautés migrantes et institutions » est un projet complexe et particulièrement novateur de par l'innovation qu'il apporte dans son contenu thématique et la méthodologie choisie. Constitué en plusieurs étapes, il vise à établir un dialogue entre les communautés migrantes et les institutions qui travaillent entre autres avec ces populations en renforçant les synergies de leurs ressources et permettre la mise en place d'un plan d'action de résolution d'un problème particulier identifié en commun. Il s'appuie ainsi sur les réseaux constitués lors de projets antérieurs d'*Appartenances*, réseaux de « multiplicateurs/-trices » (actifs dans les institutions) et de « promoteurs/-trices » (actifs dans les communautés migrantes). Neuf interventions différentes ont été menées dans les cantons de Vaud et du Valais entre février 2001 et février 2003.

Le Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (SFM) a été mandaté par l'OFSP pour effectuer l'évaluation de ce projet, sous la forme d'un rapid assessment, afin de lui permettre de juger si *Appartenances* pouvait être considéré comme un partenaire potentiel de la Confédération dans le développement de l'enseignement en médiation interculturelle.

## **2. Méthode / déroulement de l'étude**

L'évaluation a pris la forme d'un panel d'experts qui s'est restreint à une combinaison de méthodes qualitatives pour comprendre les processus, les résultats et le contexte dans lesquels ce projet se situe. Après lecture préalable de documents relatifs au projet à évaluer, le panel s'est réuni pendant trois jours pour des entretiens semi-

---

<sup>1</sup> « Cette évaluation a été mandatée par l'Office fédéral de la santé publique. Contrat No : 02.000850 »

structurés avec les personnes-clés du projet. Le rapport a été rédigé suite aux discussions des membres du panel. L'évaluation elle-même a eu lieu entre le 20 et le 23 novembre 2002. Le rapport final d'évaluation a été remis à l'OFSP en février 2003. Au panel d'expert ont participé Sandro Cattacin, Joëlle Moret, Corina Salis Gross et Michel Sauvêtre.

### **3. Résultats / discussion**

Le projet en question s'est développé de manière progressive et a en partie dû s'adapter aux changements d'orientation de ses mandants. Les bases insuffisantes et peu réalistes (au niveau de la planification conceptuelle, des ressources humaines et financières et du temps à disposition) à partir desquelles le projet a débuté a occasionné de nombreuses ruptures et un manque de suivi (dus notamment à l'épuisement de l'équipe et à la nécessité continue de rechercher des fonds). De plus, le manque de suivi de la part du mandant pendant ce projet (qui est un projet-pilote) n'a pas permis la réflexivité nécessaire pour surmonter de manière satisfaisante ces problèmes.

Au-delà de ces problèmes d'ordre général, la méthodologie d'intervention du projet comporte de nombreux aspects innovants qui peuvent constituer un intérêt certain pour d'autres acteurs. Son succès dépend par contre d'une action préalable, la formation des promoteurs/-trices et des multiplicateurs/-trices. Les effets du projet d'*Appartenances* peuvent ainsi être analysés selon un modèle cyclique d'intervention qui se base sur une action formative de multiplicateurs/-trices, de promoteurs/-trices de la santé et d'interprètes. Il s'appuie lors de l'intervention dans les institutions sur ces multiplicateurs/-trices (pour entrer dans l'institution), sur les promoteurs/-trices (pour sensibiliser et accompagner les groupes de migrants) et sur les interprètes lors des rencontres où leur présence est nécessaire. L'évaluation de ce modèle ferme le cycle et permet un processus d'apprentissage. Son application à long terme permettrait la diffusion d'une sensibilité institutionnelle aux besoins de la population migrante, ainsi que d'une méthode pour partager les difficultés réciproques, pour concevoir des plans d'action en partenariat et les réaliser. Le facteur temps a donc une importance particulière dans ce projet et le capital investi dans les promoteurs/-trices et les interprètes risque d'être perdu s'il n'y a pas de soutien.

L'environnement du projet a été brièvement analysé car il a une importance dans les difficultés rencontrées. A l'interne, *Appartenances* se caractérise par une gestion administrative encore peu efficace par rapport à sa taille, même si des améliorations sont en cours. Au niveau externe cependant, le travail d'*Appartenances* bénéficie d'une image très positive en Suisse romande où elle est considérée comme un pôle de compétences et un « catalyseur » important.

Le positionnement d'*Appartenances* dans un réseau « migration » cantonal et régional pourrait clarifier le rôle d'*Appartenances* dans le cadre des associations spécialisées dans ce domaine. Ce positionnement semble aussi nécessaire dans l'optique d'un transfert des compétences et du type d'actions menées par *Appartenances* dans d'autres domaines (écoles, justice, quartiers problématiques, etc.). Le renforcement d'un réseau et le transfert des compétences à d'autres organisations thématiquement spécialisées doivent par contre pouvoir se baser sur la garantie d'un financement. Il est par ailleurs imaginable d'identifier d'autres acteurs dans les cantons suisses-allemands notamment et à organiser un transfert des savoirs. *Appartenances* ferait alors office de modèle de base duquel pourraient

s'inspirer les organismes nouvellement créés, et cela par le biais de formations et d'échanges notamment.

#### **4. Conclusions**

*Appartenances* est de toute évidence devenu un pôle de compétences dans le thème de la médiation interculturelle dans le domaine de la santé psychosociale et dans celui de la formation de multiplicateurs/-trices et de promoteurs/-trices. Son travail basé sur l'enchaînement de formations et d'interventions mérite respect et publicité.

Le projet « Vers un partenariat entre communautés migrantes et institutions » cherche à utiliser les compétences et les personnes formées par *Appartenances*, mais se perd dans une logique qui n'est pas assez conceptualisée. Malheureusement, le travail développé dans le projet analysé risque de perdre de l'impact s'il ne peut pas compter sur un financement de base. Sur cette base financière, qui concernerait les activités de conceptualisation et la continuité dans la formation et dans le suivi des personnes formées, pourraient alors se greffer des projets d'intervention dans les institutions (interventions dans ce cas financées par les institutions demandeuses). Ce financement de base ne peut probablement pas être garanti par la Confédération si *Appartenances* reste une organisation régionale. Le canton de Vaud a ici un rôle à jouer. Dans les conditions actuelles, la Confédération, quant à elle, ne peut que continuer à soutenir des interventions d'*Appartenances* dans des institutions spécifiques du domaine de la santé pour tester les dynamiques de ces actions dans les divers secteurs du système de la santé. Pour l'instant, il s'agit donc d'une organisation de soutien pour des projets-pilotes.

Par contre, si *Appartenances* devenait le point de départ d'une fédération de structures similaires dans toute la Suisse en diffusant son modèle d'intervention, la Confédération pourrait y trouver un partenaire à soutenir pour le démarrage d'une action communautaire visant les institutions de la santé dans la Suisse entière.

#### **5. Recommandations**

- Une clarification conceptuelle et un positionnement du projet général et des sous-projets sont nécessaires. L'OFSP doit prévoir le financement d'une évaluation « ex-ante » et un suivi soutenu tout au long du projet.
- Les compétences en gestion de projet, évaluation, relations publiques et santé publique doivent être renforcées. Un financement de base du projet doit être prévu.
- La méthode doit se fonder sur une « anthropologie pragmatique » et un renforcement du suivi des personnes-relais est nécessaire. L'engagement dans la formation des promoteurs/-trices et des multiplicateurs/-trices doit être approfondi.
- Le modèle cyclique d'intervention (développé malgré lui) devrait être clarifié conceptuellement et un système d'évaluation devrait être prévu.
- Au niveau de l'association *Appartenances*, une gestion moderne doit être mise en place, la gestion des savoirs renforcée et l'identité globale de l'association clairement définie.

- Un réseau de transfert de son savoir vers d'autres institutions est souhaitable. Le regroupement en fédération de ces entités renforcerait l'échange et la diffusion d'expériences.

**Adresse pour correspondance :**

Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (SFM)  
Prof. Dr Sandro Cattacin  
Rue St-Honoré 2  
2000 Neuchâtel  
sandro.cattacin@unine.ch